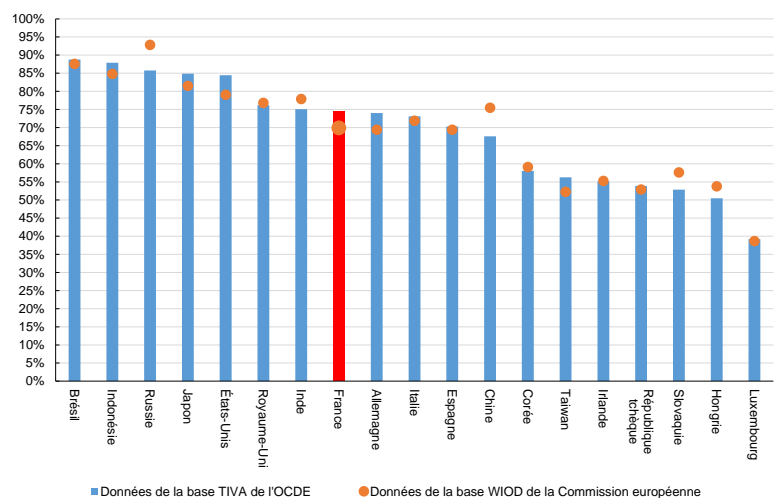


## Le commerce de la France en valeur ajoutée

- On peut analyser le commerce international en termes de valeur ajoutée nationale contenue dans les échanges. Ceci permet d'identifier les contributions *stricto sensu* des économies, en excluant l'apport d'autres pays intervenant dans le processus de production.
- Dans l'approche en valeur ajoutée, les soldes commerciaux agrégés de chaque pays correspondent aux soldes commerciaux habituels, mais les soldes bilatéraux entre pays et les soldes sectoriels peuvent différer significativement de l'approche classique. Ainsi, les principaux déficits extérieurs bilatéraux français (Chine et Allemagne en 2011) sont plus faibles en raisonnant en valeur ajoutée, parce que la Chine et l'Allemagne exportent vers la France des produits incorporant des intrants importés d'autres pays. En outre, le secteur exportateur français apparaît moins dépendant du marché européen.
- En revanche, le rôle relatif des secteurs d'activité dans le déficit de la balance des biens et services de la France est peu modifié en passant des données traditionnelles à celles exprimées en valeur ajoutée.
- Les données de commerce en valeur ajoutée suggèrent que la France est de plus en plus insérée dans les chaînes de valeur mondiales (CVM). En 2011, le niveau de participation de la France aux CVM se situait dans la moyenne des pays de l'OCDE.
- La France était positionnée légèrement en aval des CVM cette année-là, à l'instar de l'Allemagne, alors que la plupart des principales économies développées (États-Unis, Japon, Royaume-Uni notamment) sont davantage en amont.
- Pour développer des activités à forte valeur ajoutée figurant en amont des chaînes de valeur (activités de conception, de R&D, etc.), la France devrait favoriser davantage l'innovation. Cela lui permettrait également d'être moins vulnérable aux chocs d'offre potentiels de pays positionnés plus en amont des CVM.
- Les obstacles au commerce international se cumulant le long des chaînes de valeur, ils nuisent davantage aux pays très intégrés dans les CVM. Autrement dit, les bénéfices de la mise en œuvre de politiques de libéralisation commerciale seraient *a priori* importants pour ces pays.

### Intégration dans les chaînes de valeur mondiales

Part des exportations en valeur ajoutée dans les exportations totales du pays considéré en 2011



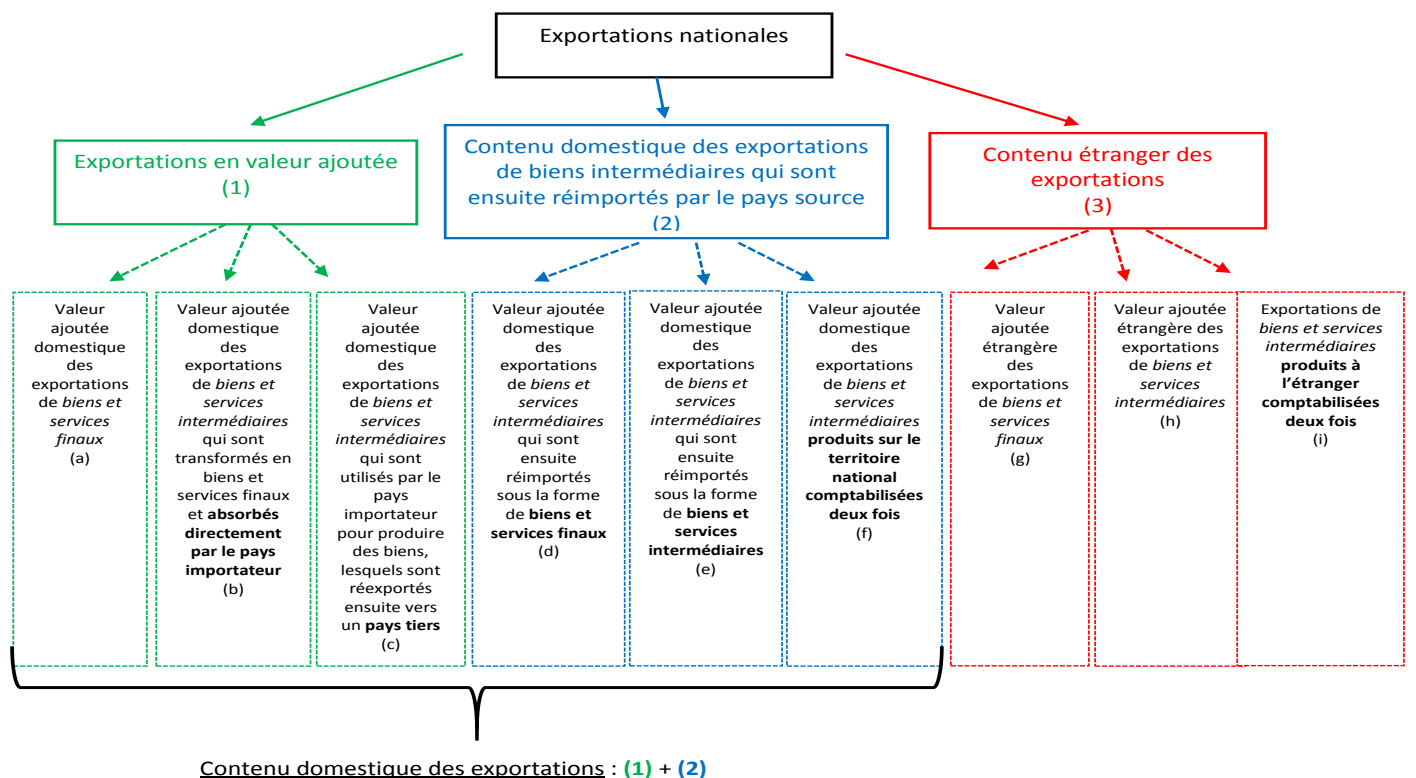
Sources : OCDE, Commission européenne, DG Trésor.

# 1. L'approche du commerce international en termes de valeur ajoutée permet de mieux appréhender la nature et la dynamique des échanges extérieurs

Les statistiques traditionnelles du commerce international n'offrent qu'une vision partielle des échanges extérieurs. En effet, elles ne permettent pas de distinguer les apports propres des pays dans les processus de production internationalisés, qui impliquent souvent l'importation d'intrants pour la production des biens ou des services exportés. La méthode du commerce en valeur ajoutée y remédie en identifiant la valeur ajoutée domestique contenue dans les exportations nationales<sup>1</sup>, soit la différence entre la valeur de la production de biens et services qui est exportée par le pays considéré et les consommations intermédiaires qu'il importe.

## Encadré 1 : Les concepts pris en compte pour évaluer le commerce en valeur ajoutée

Plusieurs bases de données relatives au commerce en valeur ajoutée ont été constituées ces dernières années. Elles sont construites à partir d'hypothèses fortes pouvant aboutir à des résultats différents, surtout à un niveau fin d'analyse. Aussi, afin de s'assurer de la robustesse des conclusions, l'approche retenue pour les études bilatérale et sectorielle du commerce en valeur ajoutée de la France consiste en l'exploitation conjointe de deux bases de données différentes : TIVA (*Trade In Value Added*) de l'OCDE et l'OMC ; WIOD (*World Input-Output Database*) de la Commission Européenne. Toutefois, si la base de l'OCDE contient des indicateurs préconstruits permettant de mesurer le commerce en valeur ajoutée de la France, la base de la Commission européenne ne fournit que des tableaux entrées sorties inter pays. Un travail a donc été réalisé pour créer à partir de WIOD des indicateurs analogues à ceux mentionnés dans TIVA, en suivant la méthodologie de l'OCDE<sup>2</sup>. Les données disponibles les plus récentes sur la base TIVA datant de 2011, cette année a été prise en référence dans le cadre de cette étude. Ces indicateurs ont été établis en se référant à des concepts définis progressivement par divers auteurs afin d'identifier au mieux la valeur ajoutée. Le concept de « contenu domestique des exportations » introduit par Koopman en 2012 se révèle être le plus complet, en intégrant les opérations répertoriées dans les cas a) à f) du graphique. Pour des raisons de disponibilité des données, le concept d'« exportations en valeur ajoutée » (cas a) à c) du tableau) développé en 2010 par Johnson et Noguera a souvent été privilégié dans le cadre de cette étude.



<sup>1</sup> Le tableau de l'encadré 1 est inspiré de celui présenté dans Koopman R., Wang Z., Wei S.-J. (2012) « Tracing value-added and double counting in gross exports », *NBER, document de travail*, novembre. Pour une explication plus détaillée de la méthode d'évaluation du commerce en valeur ajoutée, se référer à Berthaud F. (2017), « Le commerce en valeur ajoutée », Direction générale du Trésor, *document de travail (à paraître)*.

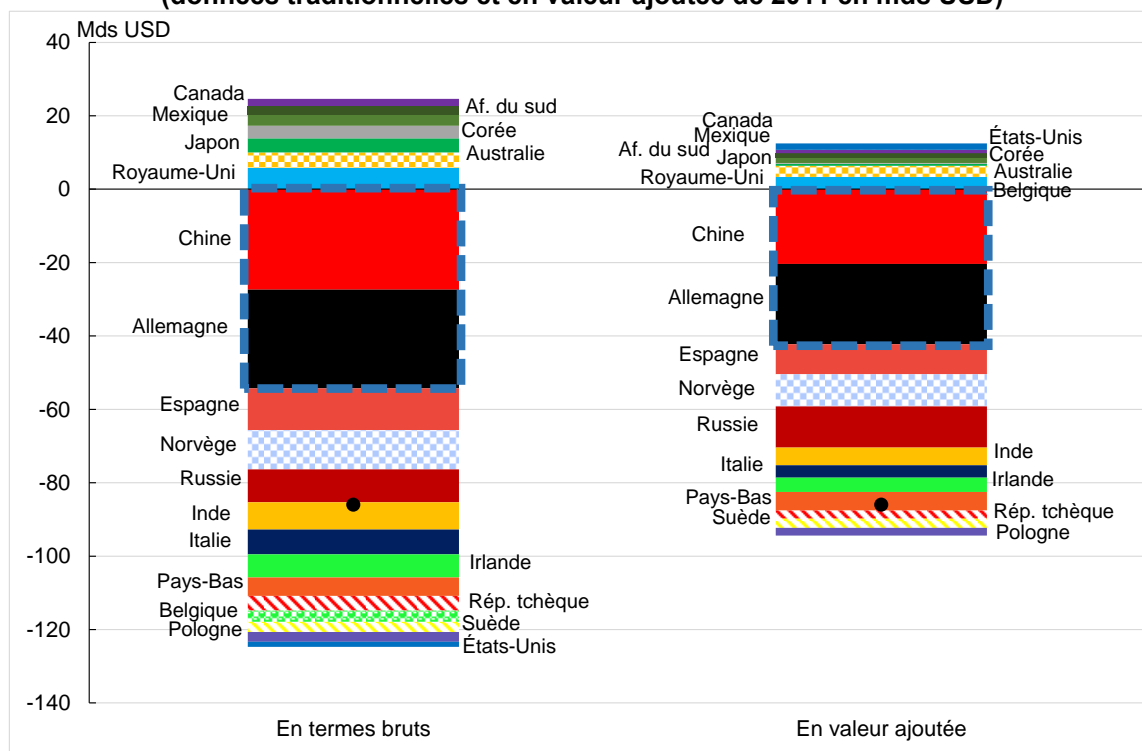
<sup>2</sup> OCDE (2015), « TiVA 2015 indicators – definitions, version 2 », octobre.

## 2. L'approche en valeur ajoutée modifie la vision du commerce extérieur français au niveau bilatéral, moins au niveau sectoriel

### 2.1 Les contributions de l'Allemagne et de la Chine au déficit extérieur de la France sont sensiblement revues à la baisse lorsque l'on raisonne en valeur ajoutée

Sans modifier le solde agrégé de la balance des biens et services de la France, les données en valeur ajoutée offrent une perception différente des soldes bilatéraux et sectoriels du pays. Les principaux pays contributeurs au déficit de la balance des biens et services de la France en 2011 étaient de loin la Chine et l'Allemagne selon les données traditionnelles. C'est toujours le cas en raisonnant en valeur ajoutée mais de façon moins marquée : baisse d'un quart du déficit bilatéral vis-à-vis de la Chine, diminution d'un cinquième par rapport à l'Allemagne (cf. graphique 1).

**Graphique 1 : Balances bilatérales des biens et services de la France (données traditionnelles et en valeur ajoutée de 2011 en mds USD)**



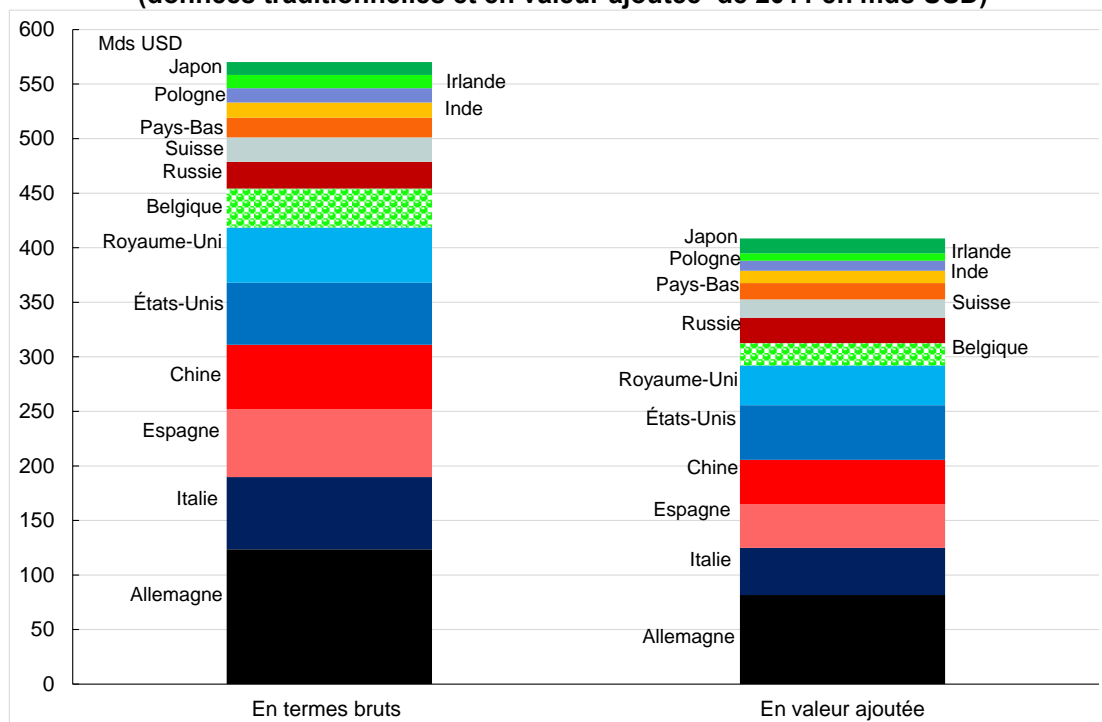
Clé de lecture : les ronds correspondent au montant total de la balance des biens et services de la France. Les barres superposées retranscrivent les montants des balances bilatérales. Seuls les principaux soldes bilatéraux sont représentés dans ce Graphique. Leur somme n'est donc pas nécessairement égale au solde total.

Sources : OCDE, calculs DGTTrésor.

L'explication réside dans le fait qu'en raisonnant en valeur ajoutée, l'Allemagne et la Chine exportent vers la France pour des montants beaucoup plus faibles que ne le suggèrent les données traditionnelles (-35 % en moyenne en 2011, cf. graphique 2). En effet, l'Allemagne et la Chine exportent vers la France des produits incorporant pour leur production des intrants importés d'autres pays. En outre, la France exporte vers des pays tiers des produits contenant de la valeur ajoutée allemande et chinoise<sup>2</sup>.

<sup>2</sup>À hauteur de ce montant, les exportations brutes allemandes et chinoises vers la France deviennent en valeur ajoutée des exportations allemandes et chinoises vers les pays tiers.

**Graphique 2 : Principales importations bilatérales de biens et services de la France (données traditionnelles et en valeur ajoutée<sup>3</sup> de 2011 en mds USD)**

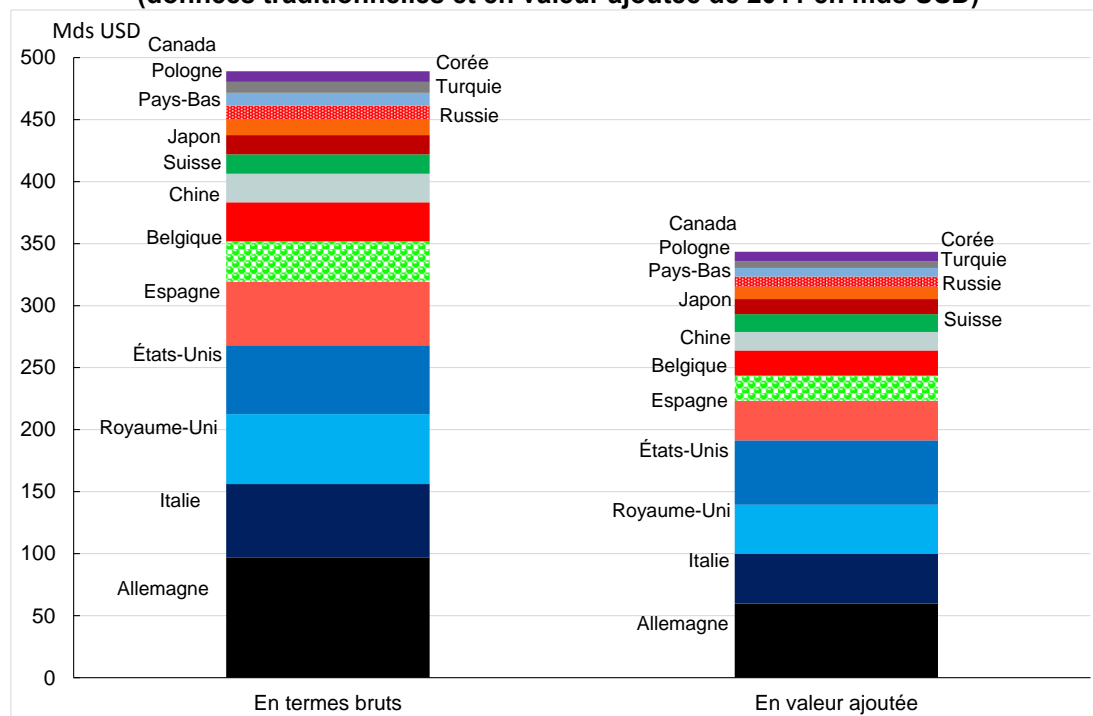


NB : Données manquantes pour la Suède et la Norvège.

Sources : OCDE, DG Trésor.

Par ailleurs, le secteur exportateur français apparaît moins dépendant du marché européen en raisonnant en valeur ajoutée. Ainsi, un tiers des exportations totales françaises en 2011 étaient orientées vers les principaux pays de l'Union européenne selon les données en valeur ajoutée, contre environ la moitié selon les données traditionnelles (cf. graphique 3). *A contrario*, les données d'exportations françaises en valeur ajoutée à destination des États-Unis et du Japon sont comparables aux données traditionnelles.

**Graphique 3 : Principales exportations bilatérales de biens et services de la France (données traditionnelles et en valeur ajoutée de 2011 en mds USD)**



Sources : OCDE, calculs DGT Trésor.

<sup>3</sup> Pour comprendre les données en valeur ajoutée de ce graphique, il convient de les interpréter comme étant les exportations bilatérales en valeur ajoutée vers la France.

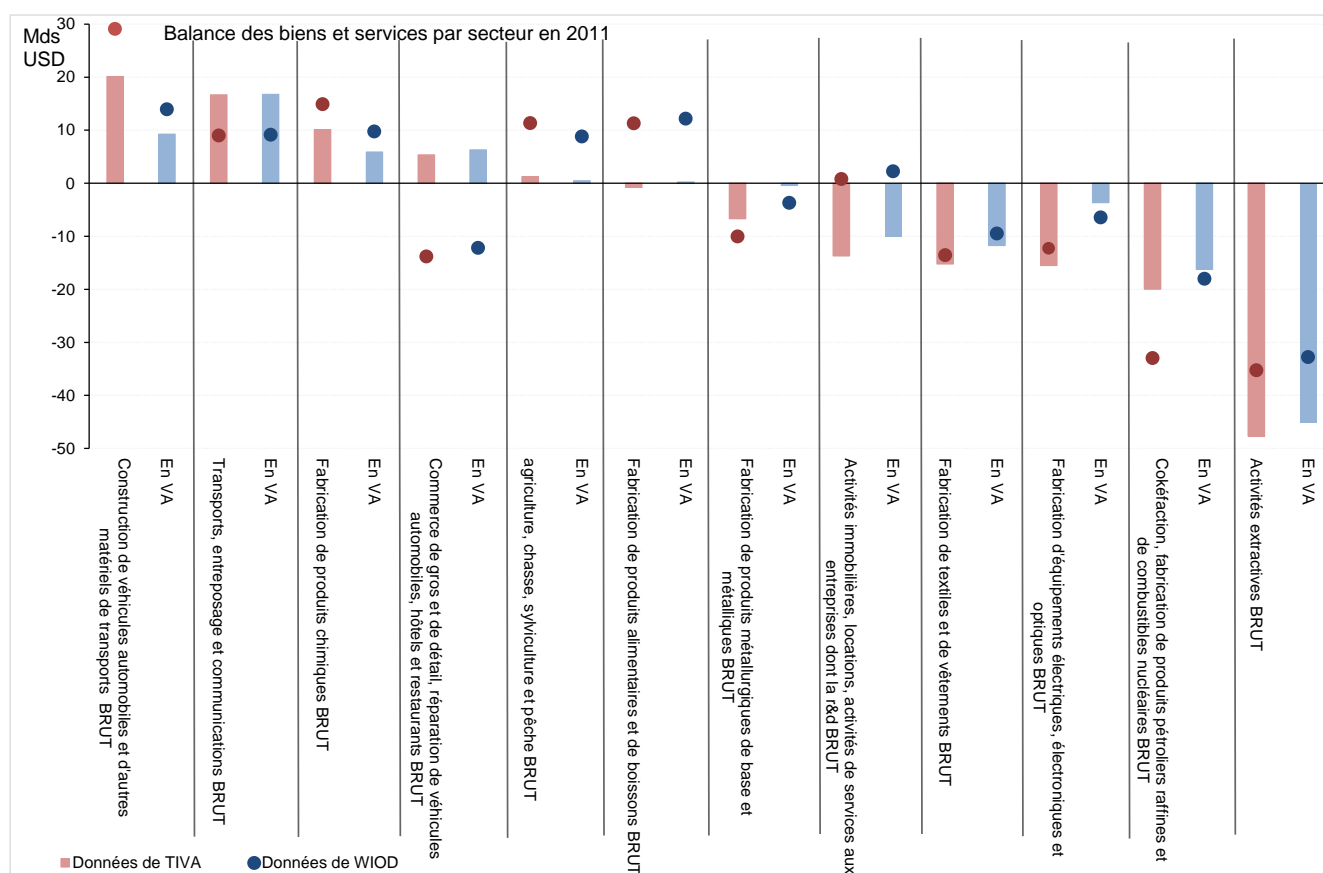
## 2.2 Le raisonnement en valeur ajoutée ne modifie qu'à la marge le rôle relatif des secteurs d'activité dans le déficit extérieur français

Le fait de raisonner en valeur ajoutée a peu d'incidence sur la répartition sectorielle du déficit extérieur français déduite des données traditionnelles<sup>4</sup>.

Les principaux secteurs contribuant au déficit français en valeur ajoutée en 2011 étaient les suivants (cf. graphique 4) : 1/ les activités extractives ; 2/ la cokéfaction, la fabrication de produits pétroliers raffinés et de combustibles nucléaires ; 3/ la fabrication d'équipements électriques, électroniques et optiques ; 4/ la fabrication de textiles et de vêtements. À noter que le secteur des activités extractives, qui contient peu d'intrants, présentait un déficit en valeur ajoutée comparable à celui exprimé à partir des données traditionnelles.

La France bénéficiait en 2011 d'excédents en valeur ajoutée importants dans les secteurs suivants : 1/ la construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transports ; 2/ les transports, l'entreposage et les communications ; 3/ la fabrication de produits chimiques.

**Graphique 4 : Décomposition sectorielle du déficit de la balance des biens et services de la France (2011) – Principaux excédents et déficits sectoriels**



Clé de lecture : L'histogramme correspond aux données de TIVA, le nuage de points à celles de WIOD. Pour chaque secteur, BRUT correspond à la balance du secteur en termes bruts et VA à la balance du secteur en valeur ajoutée.

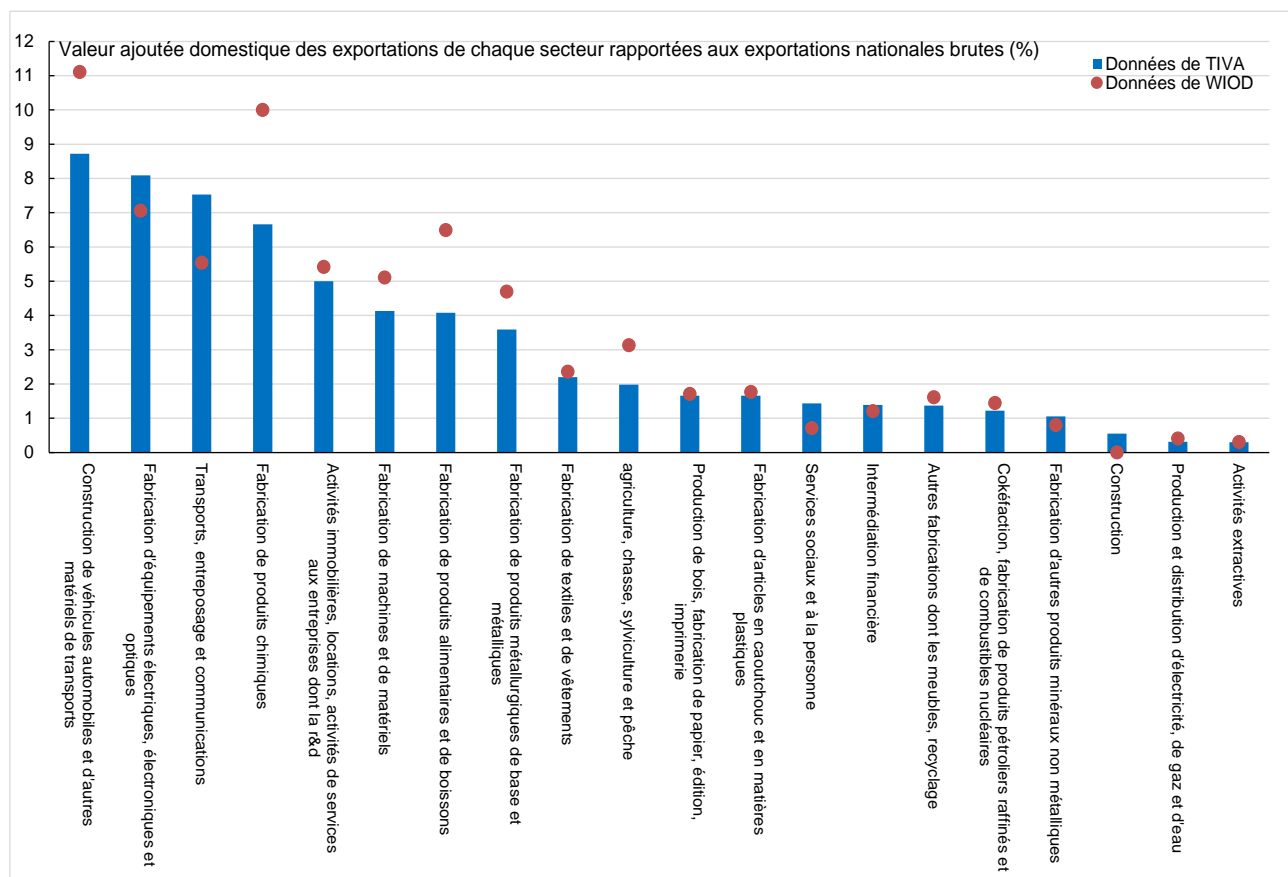
Sources : OCDE, WIOD, calculs DGTrésor

Certains secteurs français connaissent un déficit extérieur en termes bruts et en valeur ajoutée alors même qu'en valeur ajoutée, ils contribuent fortement aux exportations du pays (cf. graphique 5). C'est surtout le cas du secteur de la fabrication d'équipements électriques, électroniques et optiques. Néanmoins, en règle générale, les secteurs dont la contribution en valeur ajoutée domestique aux exportations brutes françaises est élevée en 2011 enregistraient des excédents extérieurs importants. Il s'agit du secteur de la construction

<sup>4</sup> Les exportations françaises en valeur ajoutée d'un secteur donné (par exemple l'électronique) incluent la valeur ajoutée nationale originaire de ce secteur qui est incorporée dans les exportations brutes françaises d'autres secteurs (par exemple l'automobile). En revanche, elles excluent la valeur ajoutée d'autres secteurs français (la chimie par exemple) incorporée dans les exportations nationales du secteur considéré (ici l'électronique). Cf. Koopman R., Wang Z., Wei S.-J. (2012), "The value-added structure of gross exports: measuring revealed comparative advantage by domestic content in exports", *NBER*, page 22.

de véhicules automobiles et d'autres matériels de transports, du secteur des transports, entreposage et communications, et du secteur de la fabrication de produits chimiques (ratios supérieurs à 6 %).

**Graphique 5 : Contribution en valeur ajoutée de chaque secteur aux exportations brutes françaises en 2011<sup>5</sup>**



Sources : OCDE, Commission européenne, calculs DGTTrésor.

L'approche en termes de valeur ajoutée permet également de procéder à des analyses bilatérales croisant les dimensions bilatérales et sectorielles et faisant ainsi apparaître le rôle relatif des pays partenaires dans les principaux déficits sectoriels de la balance des biens et services de la France<sup>6</sup>.

### 3. Le niveau de participation de la France aux chaînes de valeur mondiales progresse et le pays est situé plutôt en aval de celles-ci

#### 3.1 La France est de plus en plus insérée dans les chaînes de valeur mondiales

Les chaînes de valeur mondiales (CVM) décrivent l'ensemble du processus de production dans lequel sont engagées les entreprises au niveau mondial, du stade de la conception d'un produit jusqu'à sa livraison au consommateur final. Elles structurent en partie le commerce international, en créant de nouvelles dynamiques bilatérales et sectorielles.

Le niveau d'intégration d'un pays dans les CVM peut s'évaluer en considérant la part des exportations en valeur ajoutée du pays dans les exportations brutes nationales (désignée « *VAX ratio* » dans la littérature économique). Un ratio faible signifie que la contribution intrinsèque des entreprises exportatrices domestiques aux exportations nationales est limitée. Dans ce cas, le montant des exportations brutes s'explique essentiellement par l'utilisation dans le processus de production d'intrants étrangers importés. Cela suggère que le pays est fortement intégré dans les CVM.

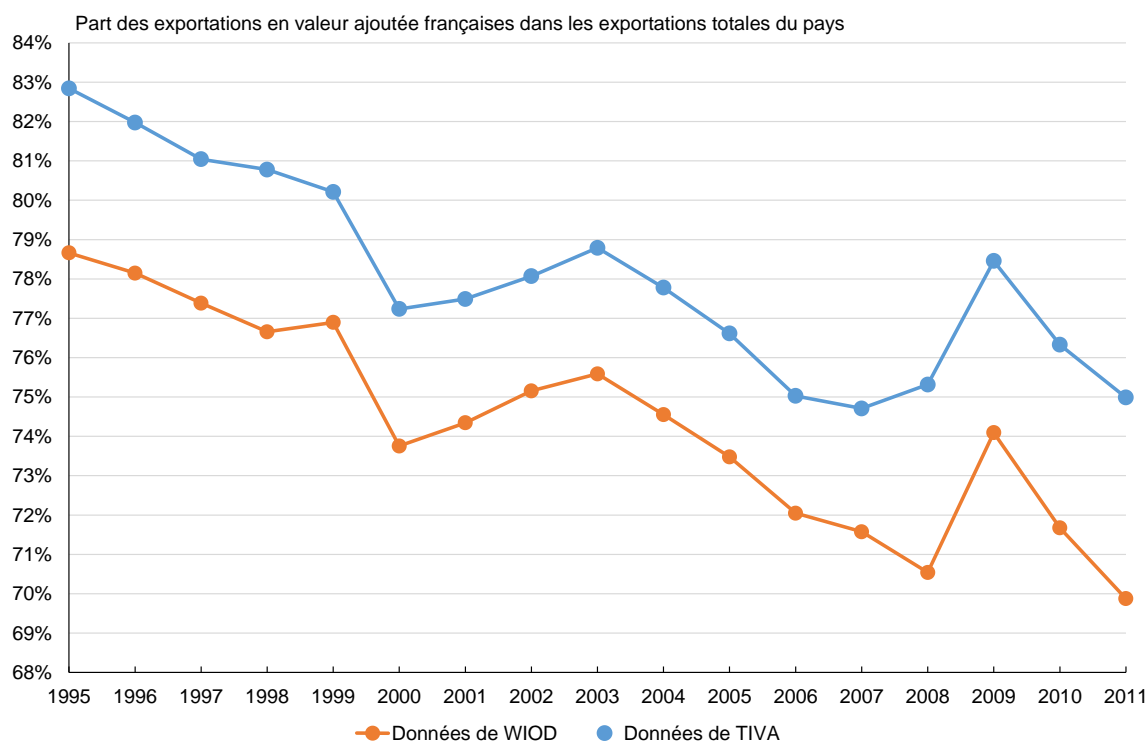
<sup>5</sup> Les écarts importés constatés entre les deux sources pour certains secteurs sont explicités dans Berthaud F. (2017), « Le commerce en valeur ajoutée », Direction générale du Trésor, *document de travail* (à paraître).

<sup>6</sup> Cette analyse est menée dans Berthaud F. (2017), « Le commerce en valeur ajoutée », Direction générale du Trésor, *document de travail*, pages 37 à 60.



La part de la valeur ajoutée française dans les exportations totales du pays a eu tendance à diminuer entre 1995 et 2011 (cf. graphique 6) selon les données de WIOD (baisse de 9 points à 70 %) et de TIVA (baisse de 8 points à 73 %). L'intégration de la France dans les CVM s'est donc renforcée dans le temps, comme c'est le cas de la plupart des autres pays. Le recul du *VAX ratio* a été particulièrement important durant la 2<sup>nd</sup>e moitié des années 1990 et plus modéré par la suite. Le processus d'insertion de la France dans les CVM est par conséquent relativement ancien. Après une hausse ponctuelle en 2009 due à la crise, le *VAX ratio* a retrouvé en 2011 son niveau d'avant-crise.

**Graphique 6 : Évolution de la part des exportations en valeur ajoutée françaises dans les exportations totales du pays (VAX ratio) entre 1995 et 2011**



Clé de lecture : Une baisse du *VAX ratio* signifie une intégration croissante du pays dans les CVM.

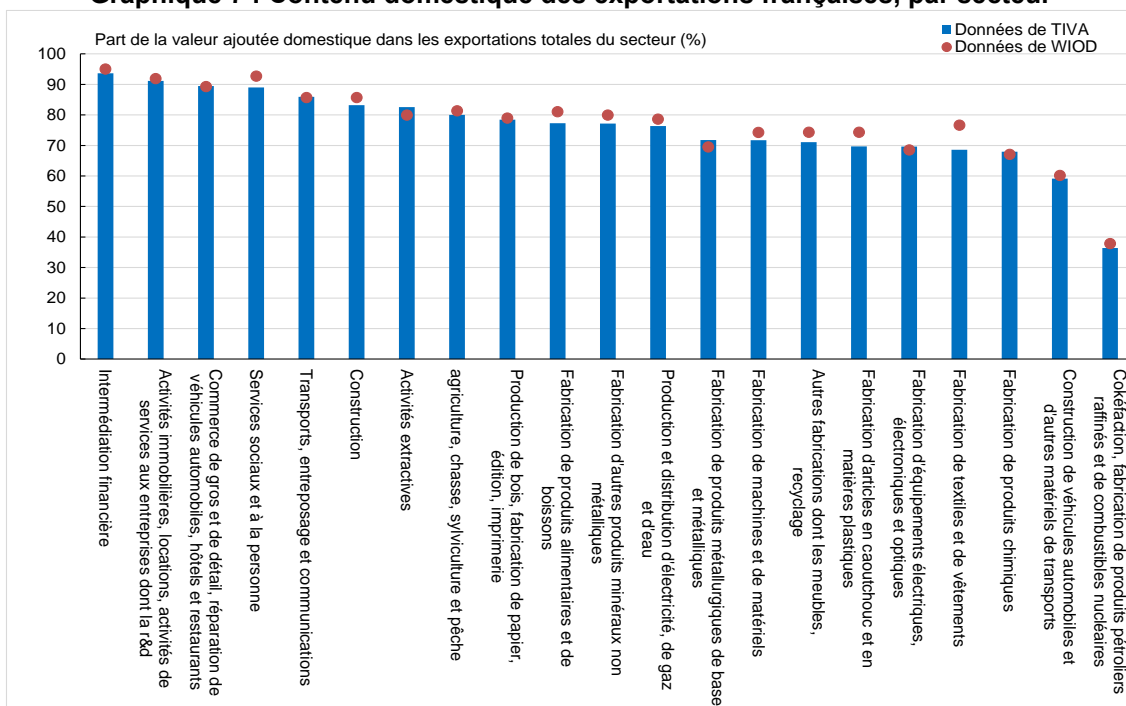
Sources : OCDE, Commission européenne, DGTrésor

Selon cet indicateur, la France se situait dans la moyenne des pays de l'OCDE en 2011 (cf. graphique en 1<sup>ère</sup> page). Les ratios les plus élevés concernaient les principaux pays exportateurs de matières premières (Arabie saoudite et Russie) du fait de la nature de leurs activités, ainsi que les pays d'Amérique latine (Colombie, Brésil, Argentine). *A contrario*, les ratios les plus faibles sont observés au Luxembourg, en Irlande, dans les pays d'Europe centrale et de l'Est (Hongrie, Slovaquie, République tchèque, etc.) et dans certains pays asiatiques (Corée, Singapour, Taïwan, etc.) très intégrés dans des chaînes de valeur régionales.

Le niveau d'insertion de la France dans les CVM peut être appréhendé de façon plus fine, d'une part en fonction du secteur pris en compte, et d'autre part en considérant l'imbrication entre les secteurs. Les secteurs dont le contenu domestique des exportations est le plus faible (cf. graphique 7) sont en premier lieu les secteurs de la cokéfaction, de la fabrication de produits pétroliers raffinés et de combustibles nucléaires (le contenu domestique des exportations représentant un peu plus d'un tiers des exportations totales du secteur). En second lieu, il s'agit du secteur de la construction de véhicules automobiles et d'autres matériels de transports (environ 60 % des exportations totales du secteur).

Les secteurs dont le contenu domestique des exportations est le plus élevé sont les secteurs des services, en particulier le secteur de l'intermédiation financière (dont le contenu domestique des exportations représente plus de 95 % des exportations totales du secteur) et celui des activités immobilières, de locations et d'activités de services aux entreprises dont la R&D (plus de 90 %).

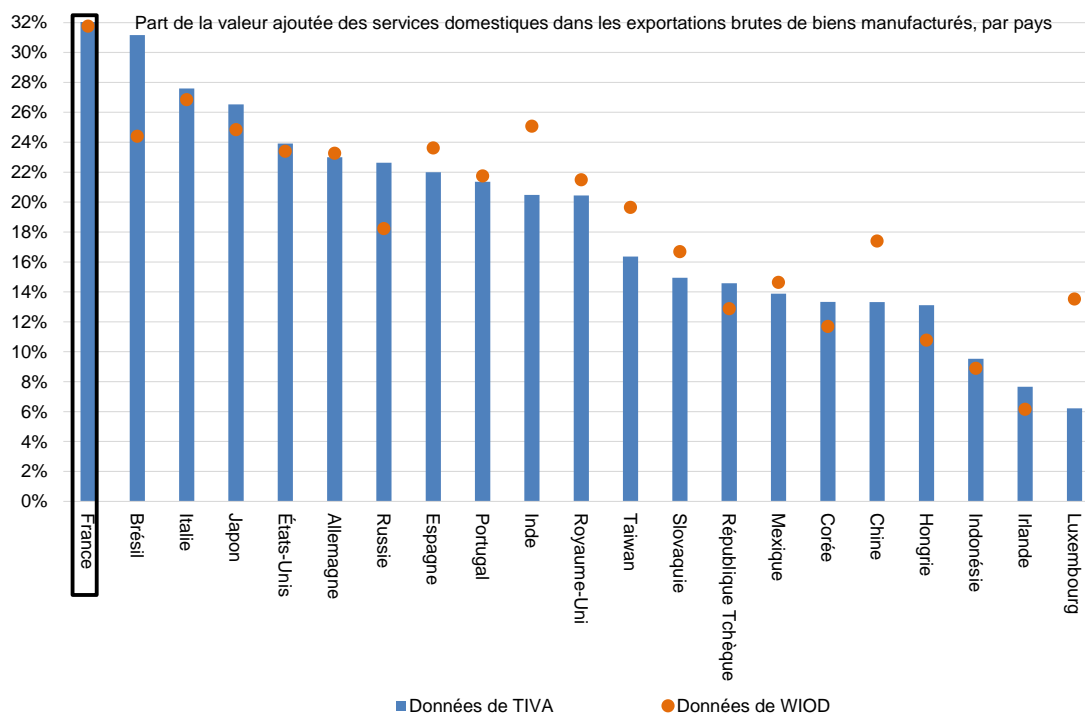
**Graphique 7 : Contenu domestique des exportations françaises, par secteur**



Sources : OCDE, Commission européenne, calculs DGTrésor.

Les statistiques relatives aux exportations de biens manufacturés intègrent souvent des services qui ont servi à leur élaboration. Dans le cas de la France, le montant des services domestiques incorporés dans les exportations de biens manufacturés représentait 32 % des exportations nationales de biens manufacturés selon WIOD et TIVA en 2011 (*cf.* graphique 8), soit le ratio le plus important parmi les pays mentionnés dans les deux bases. Ce résultat suggère que (i) la frontière entre les biens et les services est poreuse et les exportations françaises de biens manufacturés contiennent souvent des prestations de services ; (ii) dans le cas de la France, ces prestations de services sont souvent réalisées par les entreprises domestiques. *In fine*, cela confirme l'importance des services domestiques pour la compétitivité à l'export.

**Graphique 8 : Valeur ajoutée des services domestiques incorporée dans les exportations de biens manufacturés, par pays**



Sources : OCDE, Commission européenne, calculs DGTrésor.



Enfin, à un niveau plus fin, en distinguant les différentes catégories de services, il apparaît que la valeur ajoutée domestique et étrangère<sup>7</sup> des services aux entreprises incorporée aux biens manufacturés exportés était particulièrement importante pour la France en 2011. Elle représentait près de 20 % des exportations nationales de biens manufacturés.

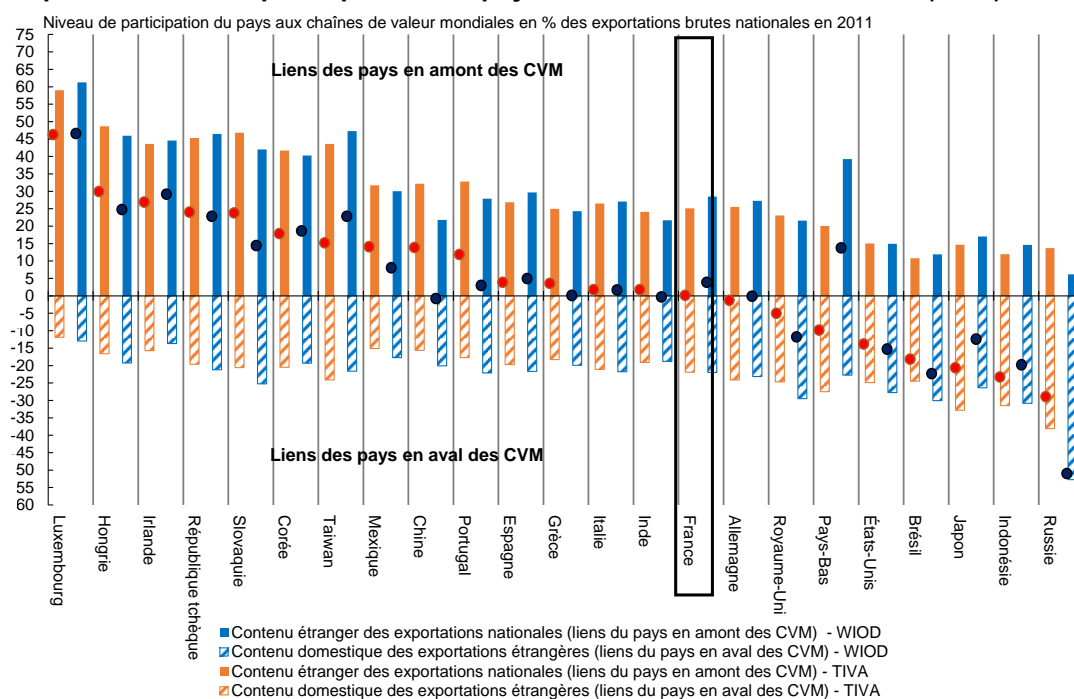
### 3.2 La France se situe légèrement en aval des chaînes de valeur mondiales en 2011

Le degré de participation de la France aux CVM peut être appréhendé de façon plus globale, à partir de l'indicateur élargi « *GVC participation index* ». Celui-ci prend en compte à la fois les liens en amont de la CVM (pour la France, le contenu étranger des exportations brutes françaises) et les liens en aval (le contenu français des exportations brutes étrangères)<sup>8</sup>. La combinaison de ces deux ratios décrit le positionnement d'un pays dans les CVM.

Le niveau de participation de la France aux CVM se situait dans la moyenne des pays de l'OCDE en 2011 (cf. graphique 9). Il s'élevait à 47% d'après TIVA et à 50,5 % selon WIOD. A titre comparatif, les pays les plus intégrés aux CVM en 2011 étaient le Luxembourg, certains pays asiatiques (Taïwan, Corée, etc.) et des pays d'Europe centrale et de l'Est (Slovaquie, Hongrie, République tchèque, etc.). Pour ces économies, l'indicateur s'élevait à plus de deux tiers des exportations brutes nationales. *A contrario*, le Brésil, les États-Unis et l'Inde figuraient parmi les pays les moins intégrés aux CVM.

Les liens de la France en amont de la CVM s'avèrent un peu plus élevés que les liens en aval. Autrement dit, la France se situait légèrement en aval des CVM en 2011. À noter que l'écart entre le contenu étranger des exportations brutes nationales et le contenu domestique des exportations brutes étrangères était plus important d'après WIOD (respectivement 28,5 % et 22 %) qu'à partir de TIVA (25 % contre 22 %) : les données WIOD placent donc la France légèrement plus en aval que les données TIVA.

**Graphique 9 : Niveau de participation des pays aux CVM selon TIVA et WIOD (2011)**



*Clé de lecture : les barres verticales au-dessus (en dessous) de l'axe des abscisses représentent les liens des pays en amont (aval) des CVM. Les données de l'OCDE sont en orange ; celles de la Commission européenne sont en bleu. Les ronds rouges correspondent au positionnement des pays dans les CVM selon les données de TIVA. Par exemple, si le rond est situé au-dessus de l'axe des abscisses (cas de la France), cela signifie que le pays est positionné en aval des CVM. En effet, les liens du pays en amont des CVM sont supérieurs à ses liens en aval. Sources : OCDE, Commission européenne, calculs DGTrésor.*

<sup>7</sup> Lorsque l'on décompose par catégorie de services, le concept retenu est plus large car il intègre à la fois la valeur ajoutée domestique des services et leur valeur ajoutée étrangère. Il permet d'évaluer le niveau global d'imbrication entre les différentes catégories de services et le secteur des biens manufacturés. L'inconvénient de ce concept est qu'il ne fournit pas d'information sur l'origine de la valeur ajoutée des types de services incorporés aux biens manufacturés.

<sup>8</sup> Les liens en amont et en aval sont sommés et rapportés aux exportations brutes nationales. Le contenu étranger des exportations nationales correspond à la valeur des intrants importés qui sont incorporés aux exportations brutes, rapportée aux exportations brutes. Le contenu domestique des exportations étrangères relate la valeur ajoutée domestique présente dans les exportations de pays étrangers vers des pays tiers, rapportée aux exportations brutes.

Le positionnement de la France plutôt en aval des CVM selon l'indicateur élargi « *GVC participation index* » évalué à partir de WIOD et de TVA est analogue à celui de certains pays d'Europe du sud (Italie et Espagne notamment, voire le Portugal) et à celui de l'Allemagne. *A contrario*, la plupart des principales économies développées sont situées en amont des CVM (États-Unis et Japon de façon très marquée, Royaume-Uni dans une moindre mesure).

#### 4. Les données en valeur ajoutée permettent d'affiner certaines préconisations de politique économique<sup>9</sup>

##### 4.1 La France pourrait avoir intérêt à se situer sur des segments à forte valeur ajoutée plus en amont des chaînes de valeur mondiales

La présence de la France légèrement en aval des CVM (à l'instar de l'Allemagne mais également de certaines nations d'Europe du sud), alors que la plupart des principales des économies développées sont situées en amont, soulève les questions (i) du positionnement souhaitable d'un pays au sein de la chaîne de valeur et (ii) des incidences économiques d'une présence en amont ou en aval de la chaîne de valeur.

(i) Le positionnement d'un pays au sein de la CVM est un des facteurs qui déterminent les gains qu'il retire d'une participation à celle-ci. Par exemple, les économies émergentes ont souvent privilégié les activités à faible valeur ajoutée, avant de monter en gamme en réduisant peu à peu les activités d'assemblage (dont la valeur ajoutée est faible), ce qui revient à se déplacer progressivement vers les extrémités de la CVM. Certaines économies développées quant à elles tendent à privilégier les activités générant le plus de valeur ajoutée, qui sont souvent situées en amont (conception, etc.) et en aval (marketing, etc.) de la CVM.

Concrètement, la mise en œuvre d'une politique visant à développer les activités de R&D revient à positionner le pays davantage en amont des CVM, où la valeur ajoutée est plus forte. Pour autant, dans les faits, le commerce international incite également les économies à se positionner là où elles bénéficient d'un avantage comparatif, qu'elles consolident ensuite, plutôt qu'à chercher à se situer sur les segments de la CVM où la valeur ajoutée est la plus élevée<sup>10</sup>. Si l'on prend en compte cette contrainte liée à l'existence d'un avantage comparatif que le pays cherche à faire perdurer<sup>11</sup>, le positionnement optimal du pays au sein de la CVM dépendra des caractéristiques du secteur où est localisé son avantage comparatif. Ainsi, lorsque la conception du bien final requiert des matières premières abondantes que ne possède pas le pays, celui-ci consolidera un avantage comparatif situé dans un segment plus en aval de la CVM. Cela prendra la forme par exemple d'une niche technologique, insérée dans un processus de production plus global et donc ne se situant pas forcément aux extrémités de la CVM.

Dans ce contexte, le positionnement plutôt en aval de la France suggère que le pays a développé des avantages comparatifs dans des secteurs nécessitant des ressources importantes qui proviennent d'autres pays, tout en demeurant modérément présent sur des segments à forte valeur ajoutée situés en amont de la CVM, tels que les activités de conception et de R&D.

(ii) La présence d'un pays au sein d'une CVM le rend sensible aux chocs subis par les autres pays participant à cette CVM, compte tenu des liens qui les unissent dans le processus de production internationalisé. Lorsque le pays est positionné en aval de la CVM (ce qui est le cas de la France), il sera davantage affecté par des chocs d'offre (qui se répercutent par exemple sur le prix ou l'approvisionnement en produits intermédiaires et finals) provenant de pays situés plus en amont des CVM. Partant de ce constat, la France aurait intérêt à mettre en œuvre des politiques favorisant l'innovation et la R&D. Ce faisant, elle se situerait sur des segments à forte valeur ajoutée plus en amont des CVM, et serait moins vulnérable à ces chocs d'offre.

<sup>9</sup> Les préconisations de politique économique sont présentées de façon plus complète dans le document suivant : Berthaud F. (2017), « Le commerce en valeur ajoutée », Direction générale du Trésor, *document de travail* (redéfinition des règles d'origine, instruments de réduction des déséquilibres extérieurs bilatéraux, etc.).

<sup>10</sup> OCDE (2013), « Économies interconnectées : comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales ».

<sup>11</sup> Le pays peut également dans certains cas tenter de faire évoluer cet avantage comparatif de façon progressive.

## 4.2 L'approche en valeur ajoutée confère une légitimité supplémentaire aux politiques d'ouverture commerciale, notamment dans le cas français

Les données traditionnelles ne rendent pas compte de l'ensemble des contraintes exercées par les barrières aux échanges (droits de douane, taxes sur les exportations, quotas, barrières non tarifaires, etc.) pour les pays participant aux CVM. En effet, ces barrières augmentent les coûts des échanges tout au long des différentes étapes du processus de production. En se cumulant, elles affectent directement les pays situés en aval des CVM<sup>12</sup>, davantage que ne le suggère l'approche traditionnelle.

- *Du côté des importations* : lorsque le pays importe des biens et services intermédiaires qui seront incorporés à ses exportations, il subit des coûts supplémentaires liés aux barrières en vigueur plus en amont des CVM. Plus la CVM est fragmentée, plus les barrières tarifaires se cumulent, ce qui accroît d'autant le coût des importations.
- *Du côté des exportations* : le pays subit des barrières lorsqu'il exporte des biens finaux ou intermédiaires dans le cadre du processus de production internationalisé. Ces taxes et quotas à l'exportation sont susceptibles d'accroître les coûts au cours des étapes suivantes de la CVM.

En conséquence, les gains des pays à une diminution des droits de douane et à l'abaissement des barrières aux échanges sont plus élevés que ne le suggèrent les données traditionnelles lorsque ces pays sont intégrés dans les CVM<sup>13</sup>. Cela signifie que les politiques commerciales sont d'autant plus importantes aujourd'hui que les CVM se sont largement développées au cours des dernières décennies.

**Fabrice BERTHAUD**

---

<sup>12</sup> Au-delà de cet effet mécanique, des effets de second tour sont susceptibles d'affecter également les pays situés plus en amont des CVM. L'importance de ce canal dépendra de la façon dont le pays en aval répercutera la hausse des coûts d'importation sur sa politique de prix et tarifaires. Cf. OCDE (2013), « Économies interconnectées : comment tirer parti des chaînes de valeur mondiales ».

<sup>13</sup> Johnstone N., Criscuolo C. et Timmis J., "The relationship between GVCs and Productivity" (2016), OCDE, page 12.

**Éditeur :**

Ministère de l'Économie  
et des Finances

Direction générale du Trésor  
139, rue de Bercy  
75575 Paris CEDEX 12

**Directeur de la Publication :**

Michel Houdebine

**Rédacteur en chef :**

Jean-Luc Schneider  
(01 44 87 18 51)  
tresor-eco@dgtresor.gouv.fr

**Mise en page :**

Maryse Dos Santos  
ISSN 1777-8050  
eISSN 2417-9620

**Derniers numéros parus****Septembre 2017**

n°206. La croissance potentielle en France  
Antoine Herlin, Alexis Gatier

n°205. Perspectives économiques mondiales en septembre 2017 : poursuite des signaux  
encourageants

Jean-Baptiste Bernard, Laetitia François, Thomas Gillet, Julien Lecumberry, Yasmine Osman,  
Morgane Salomé

n°204. Succès et défis de l'économie argentine

Christian Gianella, Leonardo Pupperto, Sophie Wiewiorka

**Août 2017**

n°203. Les réglementations sectorielles en France

Anne Pratx, Sanae Daoudi

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-eco>

*Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie et des Finances.*